



# S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N°2 / 123 / 2013

le 12 avril 2013

---

## Un budget qui prépare l'avenir

Lors de sa réunion du 5 avril 2013, le Conseil Municipal a voté le budget de 2013, le dernier de la mandature. C'est un acte essentiel dans la vie de la Commune, puisqu'il permet d'engager les recettes et les dépenses de l'exercice.

Le budget 2013 s'élève à 614 399 €, s'équilibrant en recettes et en dépenses à 228 590 € pour la section de fonctionnement et à 385 809 € pour la section d'investissement.

Il s'agit là d'un petit budget qui permettra certes d'entreprendre les travaux courants d'entretien et des opérations ponctuelles et limitées d'investissement, mais certainement pas des projets d'envergure. N'oublions pas que l'objectif prioritaire recherché pour une petite commune avec peu de moyens, après la réalisation d'un gros chantier comme celui, en ce qui nous concerne, de l'aménagement des rue et place de l'Église, est de constituer à nouveau des réserves pour l'autofinancement des années suivantes.

Cette prudence nous est d'ailleurs imposée par le contexte de crise, que connaît notre Pays et qui laisse entrevoir une baisse des dotations de l'État aux Collectivités locales, à partir de 2014 (après un gel en 2012 et 2013) ; quant aux subventions qui accompagnaient traditionnellement les projets, elles ont d'ores et déjà fondu comme neige au soleil !

C'est dire que désormais, nous ne devons compter que sur nous même et il importe en conséquence, dès à présent, d'être prévoyant.

Ainsi, le Conseil Municipal, fidèle à sa politique de stabilisation de la pression fiscale, avec une augmentation constante mais raisonnable, sachant par ailleurs qu'en 2012, l'inflation moyenne était de l'ordre de + 2%, a poursuivi en 2013 un accroissement minime de 1 % des taux des impôts locaux, les portant à :

- 11,00% pour la taxe d'habitation, avec un produit correspondant de 48 191 € (+482 €),
- 8,24 % pour la taxe foncière bâtie, avec un produit correspondant de 24 489 € (+237 €),
- 50,92% pour la taxe foncière non bâtie, avec un produit correspondant

de 8 911 € (+87 €),  
- le taux de 17,74 pour la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)  
étant maintenu, avec un produit correspondant de 1 845 €,  
soit un produit total de fiscalité attendu de 83 436 € dont 13 188 € seront  
d'office reversés sur le Fonds national de Garantie Individuelle de  
Ressources (FNGIR).

En ces temps difficiles pour tout le monde, j'apprécie d'autant, et à sa juste valeur, votre contribution. Vous conviendrez cependant que l'effort qui vous est ainsi demandé pour le bien commun, reste supportable, étant rappelé que la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun, quant à elle, n'a pas augmenté sa fiscalité, tout en maintenant ses services à la population.

En tous les cas, je vous en suis reconnaissant pour la commune.

Dans un autre registre, je voudrais également vous remercier de votre générosité, lors de la récente campagne nationale de lutte contre le cancer, à l'occasion de la quête à domicile au profit du Comité départemental de la Ligue contre le cancer, qui a permis de recueillir des dons à hauteur de 2 223 € (un record). Un grand merci aussi à nos deux quêteuses particulièrement méritantes, Jacqueline et Paulette.

Le Maire  
  
Bernard DIRNINGER

## **Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 5 avril 2013 et informations diverses**

### **■ Urbanisme :**

Les déclarations préalables présentées par :

- ✓ M. Michel RINGLER, concernant le montage d'un abri de jardin en bois au 11A Grand'Rue,
- ✓ M. Jean-Claude JAEGLI, concernant la création d'un abri de jardin en bois au 1 rue des Vanneaux,
- ✓ M. Raymond MEYER concernant le ravalement de façades à la maison d'habitation et de clôture au 27 Grand'Rue,
- ✓ M. Lucien FRIEH, concernant la création d'une lucarne rampante au 37 Grand'Rue,
- ✓ M. Gérard LIEBY, concernant l'installation d'une clôture en panneaux grillagés et en grillage souple au 12 rue des Vanneaux,

sont transmises à la Direction Départementale des Territoires pour instruction. La déclaration préalable présentée par M. Claude MEYER, concernant la mise en place d'une clôture grillagée et d'un portail à la sortie d'exploitation, section 16 parcelles

47-48, est accordée, après avis de la Direction Départementale des Territoires.

■ ***Acquisition de serre-livres pour la Bibliothèque municipale :***

Le Conseil municipal a décidé de faire réaliser un lot de 50 pièces par la Sté SOTEIX de Riedwihr pour un montant HT de 175 €.

■ ***Réhabilitation du Presbytère :***

Le Maire a reçu, en présence des Adjointes, les représentants de DOMIAL qui ont rendu compte de l'avancée de l'étude, avec une présentation des plans : à l'étage du presbytère, seraient prévus 2 x 2 pièces et dans les combles 1 x 4 pièces, le rez-de-chaussée restant à la disposition de la paroisse ; dans le jardin, seraient prévus 3 logements accolés : 1 x 3 pièces et 2 x 4 pièces ; pourtant, malgré un apport souhaité de la Commune, ce projet révèle un déséquilibre financier qui ne permet pas sa réalisation en l'état. DOMIAL s'est engagé à présenter un nouveau dossier, en densifiant l'opération pour la rentabiliser. Affaire à suivre...

■ ***Local des sanitaires à l'école communale :***

Les sanitaires actuels sont vétustes et doivent être remis au goût du jour. Un architecte a été mandaté sur place, en vue de réaliser une étude de faisabilité ; il apparaît qu'a priori, la mise aux normes des sanitaires semble compromise dans le local existant, vu l'exiguïté et la configuration de ce dernier ; deux solutions pourraient être envisagées : la construction d'un bâtiment, accolé, au Nord de l'école ou une extension sous le préau.

■ ***Dépose et suppression de l'éclairage public fixé sur la façade de la maison du 21 rue des Vosges :***

Le Maire rend compte de cette demande du propriétaire et de la réponse qui lui a été adressée et qui y donne suite, tout en précisant que la Commune n'a pas l'intention de programmer la mise en place d'une nouvelle installation d'éclairage public dans la rue des Vosges, à hauteur de cette propriété.

■ ***Demande de réhabilitation de l'entrée Nord du village, déparée par des dépôts de toutes natures sur une parcelle :***

Le Maire rend compte des échanges de correspondances dans cette affaire que la commune trouve très regrettable et pour laquelle, elle souhaite un règlement rapide de la part du propriétaire ; à noter que l'opération Haut-Rhin Propre qui a une vocation départementale et à laquelle, la Commune vient une nouvelle fois de s'associer (merci aux participants), doit précisément sensibiliser tout un chacun au nécessaire respect de la nature et de l'environnement.

■ ***Demande d'un emplacement sur la voie publique pour la fabrication et la vente de pizza et tarte flambée :***

Le Conseil Municipal donne un accord de principe, tout en signalant au requérant la présence déjà d'un commerçant similaire, une semaine sur deux, et le cas échéant, en l'invitant à prendre les dispositions en conséquence.

■ **Comptes rendus des diverses réunions par le Maire :**

- ✓ le 9 février 2013 : Association des Maires du Haut-Rhin
- ✓ le 13 février 2013 : Communauté de Brigades de Colmar-Jebsheim
- ✓ le 20 février 2013 : Chorale Ste Cécile
- ✓ le 7 mars 2013 : Conseil de Fabrique et Conseil d'École du RPI dont les prévisions d'effectifs des élèves pour la prochaine rentrée scolaire sont en baisse.
- ✓ les 21 février et 3 avril 2013 : Bureau du Conseil Communautaire de la CCPRB, et le 13 mars 2013 : Conseil de Communauté du Pays du Ried Brun :
  - subventions de 3 000 € à l'APPECVH de Holtzwihr et de 10 000 € à l'Harmonie de Muntzenheim en charge de l'École de Musique Intercommunale (+ l'aide aux élèves) ;
  - réseau d'eau : mise en place de regard avec comptage en limite de propriété, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013 ;
  - renouvellement du marché maintenance informatique (écoles et CCPRB) ; - renouvellement du reprocopieur ;
  - lancement du marché de balayage mécanisé ;
  - renouvellement de la conduite AEP entre RIEDWIHR et JEBSHEIM : la mission de maîtrise d'ouvrage est décidée, sachant que les travaux sont prévus pour l'automne 2013 ;
  - les divers comptes administratifs 2012 et les budgets 2013 (Eau, Assainissement et budget général) sont adoptés ; les taux intercommunaux des impôts sont maintenus ;
  - les subventions aux structures périscolaires en 2013 : 75 000 € aux Tilleuls d'Andolsheim, 56 080 € aux Kaferlas de Holtzwihr, 55 830 € à l'Escapade de Muntzenheim, 40 130 € aux Mille-pattes de Fortschwihir et 75 605 € aux Lucioles de Bischwihr.
- ✓ Le 14 mars 2013 : Association des Anciens Combattants UNC-AFN de Riedwihr-Wickerschwihir
- ✓ le 28 mars 2013 : Association des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) de Jebsheim et Environs : association dynamique qui forme 26 jeunes (de 12 à 17 ans), dont actuellement 4 de Riedwihr ; c'est le 15<sup>ème</sup> anniversaire de la structure qui a accueilli et suivi, pendant ces années, 138 jeunes dont 42 sont devenus sapeurs pompiers.

- ✓ Les 12 février et 4 avril 2013 : Comité de Jumelage : la manifestation du Hoselipsfest aura lieu les 13, 14 et 15 septembre 2013 à Bahlingen, le Comité y organisant un stand, comme tous les deux ans, à chaque fête.

### **Électricité : des économies faciles en quelques gestes !**

- ✓ **Éclairage** : éteindre la lumière en quittant une pièce : 3 pièces éclairées inutilement consomment 60 €/an.
- ✓ **Appareils en veille** : éteindre les appareils avec l'interrupteur « Marche/Arrêt » plutôt qu'avec la télécommande fait économiser jusqu'à 80 €/an ; utiliser une multiprise avec un bouton d'arrêt pour éteindre les appareils audiovisuels.
- ✓ **Réfrigérateur et congélateur** : ne pas placer ces appareils près d'une source de chaleur et les dégivrer régulièrement. Laisser refroidir les plats avant de les placer au réfrigérateur ou congélateur.
- ✓ **Lavage** : avec les textiles et les lessives actuels, les lavages à 30 ou 40° suffisent le plus souvent. Laver à 30° consomme trois fois moins d'énergie qu'à 90°.
- ✓ **Cuisson** : éviter de décongeler les aliments aux micro-ondes : il suffit de penser à les mettre à l'avance au réfrigérateur. Mettre un couvercle sur les casseroles pendant la cuisson. Sur les plaques électriques, utiliser des casseroles à fond plat et adapter leurs dimensions. *(extrait du journal des locataires de HHA)*

### **Fami Emploi 68 : employer un intervenant à domicile dans le respect de la législation en vigueur**

- ✓ Depuis 20 ans, Fami Emploi 68 propose aux familles haut-rhinoises des interventions de qualité (ménage, repassage, aide à la personne, garde d'enfants et petits travaux). Chaque mois, Fami Emploi 68 accompagne près de 1 200 particuliers-employeurs et 550 salariés sur le département.
- ✓ Fami Emploi 68 est un service de l'association APALIB', association reconnue de mission d'utilité publique, qui s'adresse à toutes les personnes désireuses d'être employeur de leur intervenant(e) à domicile, dans le respect de la convention collective et du droit du travail.
- ✓ Le service vous aide à l'embauche de votre employé(e) et assure pour vous le suivi administratif tout au long de votre relation avec votre salarié(e). Par exemple : déclaration à l'URSSAF de votre salarié(e) et de vos charges sociales, préparation des bulletins de salaire, gestion des absences et de la maladie de votre salarié(e), ...

## **Communiqué du Service du Déminage (Préfecture du Haut-Rhin)**

- ✓ En cas de découverte d'un engin de guerre qui peut se présenter sous la forme de cartouches, grenades, mortiers, roquettes, mines, obus, bombes d'avion, etc..., surtout ne pas y toucher, et prévenir la Mairie, la Gendarmerie ou la Police la plus proche.
- ✓ En mauvais état apparent, dû à leur vieillissement, ces engins de guerre paraissent inoffensifs, mais, conçus pour tuer, ils gardent toute leur dangerosité.
- ✓ Si par hasard, vous découvrez un objet qui vous est inconnu, quelque soit sa forme, sa taille ou son état, il peut s'agir d'une munition de guerre. Chaque année, des accidents, parfois très graves, sont dus à l'imprudence ou à la méconnaissance des dangers de la part des personnes qui découvrent des munitions ou des explosifs.

### **Collecte de sang :**

L'Amicale des Donneurs de Sang de Jepsheim-Riedwihr organise une collecte de sang, le 18 avril 2013, de 16 H 30 à 19 H 30 à la Salle Polyvalente de Jepsheim.

### **LES COMEDIENS DU RIED « Musiques & Spectacles de rue » à Riedwihr dimanche 26 mai 2013**

La fête des rues de l'an dernier a été un beau succès. Un bon millier de personnes, habitants du village et hôtes venus des environs ont parcouru rues, places et cours ouvertes : partout, des musiciens, des chanteurs, des comédiens ont semé joie et bonne humeur.

Depuis des mois, l'équipe des « Comédiens du Ried » est à pied d'œuvre pour la préparation de la fête de cette année ; quinze groupes de musiciens, de tous styles, et – nouveauté ! – de comédiens ambulants dans la rue seront présents pour animer le village.

Nous souhaitons vous présenter l'édition 2013 : invitation à toute personne du village à une réunion d'information **Vendredi 26 avril à 20h** en salle des fêtes. Venez nombreux !

Jean-Marie Utard